

Une perspective historique

Jeanne Bisilliat

En 1946, une Commission de la condition de la femme, à l'intérieur de la Commission des Droits de l'Homme, est établie pour examiner les problèmes spécifiques des femmes, veiller à la mise en œuvre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Elle détermine quatre domaines, valables dans le monde entier, où les formes les plus fortes de discrimination s'exercent contre les femmes:

- les droits politiques et possibilités de les exercer
- les droits légaux, en tant qu'individus et membres de la famille
- l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à la formation et à la formation technique
- le travail

Ces 4 domaines restent, à l'aube du 20^e siècle, ceux où les femmes sont largement discriminées, en dépit des combats féministes et de quelques progrès.

En 1948, Eleanor Roosevelt, Présidente de la Commission nommée pour rédiger la première version de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme obtient que soit écrit dans l'Article Deux (2) de cette Déclaration adoptée en 1948 : "Chacun peut bénéficier de tous les droits et libertés..sans aucune distinction, telle que la race, la couleur, le sexe, la langue..."(c'est nous qui soulignons).

Dans les années 1950, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) obtient, de son côté, que soient approuvées les Conventions sur " la rémunération égale à travail égal" et sur la " non discrimination selon l'emploi et l'occupation ”.

En 1973, le Congrès Américain vote le "Percy Amendment" qui fait obligation à l'AID (Agence Internationale de Développement américaine) d'inclure les femmes dans tous ses projets de développement : événement "législatif" qui a sans aucun doute pour base la renaissance et l'organisation du mouvement féministe aux USA dans les années 60.

En 1974, deux événements importants vont contribuer à accorder plus de valeur au statut de la femme, le terme de statut étant étroitement lié au véritable contrôle que la femme exerce sur sa propre vie:

- La Conférence Mondiale de la Population montre l'importance des interactions entre le planning familial et le statut de la femme. Cette constatation s'appuie sur des études concernant les problèmes de population, considérés dans les années 60 comme l'un des problèmes majeurs des pays en développement
- La Conférence Mondiale sur l'Alimentation, qui reconnaissait que la situation alimentaire mondiale ne pouvait être améliorée qu'avec la complète intégration des femmes aux politiques de développement.

1975 est déclarée l'Année internationale de la femme. Il fallut commander des études pour pouvoir tenter d'établir un bilan; en effet la documentation était alors presque inexistante, tout autant que les données quantitatives puisqu'elles n'étaient pas désagrégées par sexe. Des 18 études de base, une conclusion pessimiste se dégageait : " la situation des femmes s'est détériorée malgré les efforts de développement réalisés dans de nombreuses régions du monde...La production déterminée par les lois du capitalisme et orientée vers le profit plutôt que vers le bien-être de la population a rétréci la portée d'un grand nombre de programmes de développement". On le voit, dès avant 1975, une corrélation est établie, qui ne cessera d'être réaffirmée: l'orientation du développement vers la seule rentabilité économique doit être abandonnée si l'on veut que les populations pauvres, et particulièrement les femmes, accèdent à plus de bien être; l'économique, le politique sont intimement liés au social.

L'Année de la femme, 1975, commence avec la Conférence de Mexico à l'ouverture de laquelle la Secrétaire Générale de la Conférence, Mme Helvi Sipilä déclare: " Nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination". Parallèlement à la Conférence où ne siégeaient que les gouvernements se tenait la Tribune à laquelle participaient des groupes de femmes, des individus, des ONG. C'est le début de la mise en oeuvre de nombreux réseaux nationaux et internationaux qui prendront, tout au long des années, une force de plus en plus grande et acquerront une influence certaine.

Un Plan d'Action Mondial est adopté à Mexico qui indique les priorités assignées aux gouvernements et reflète les principaux sujets de préoccupation concernant la condition et le rôle des femmes. Par ailleurs, les Agences des Nations Unies ainsi que les universités, les fondations, les gouvernements de certains pays du nord et du sud initièrent des programmes de recherche permettant le recueil systématique de données sur les femmes et constituant ainsi un important matériel de référence.

En 1979 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes fut adoptée. Elle devient un Traité International en 1981. Un comité contrôlant l'application par les Etats partenaires de la convention, le CEDAW, est créé. La convention permet aux groupes féministes, dans certains pays du sud, d'obtenir des changements dans les lois nationales. Au 1er Juin 1990, 102 pays sur 180 ont adhéré à cette Convention; en 1999 il reste 28 pays qui ne l'ont pas ratifiée. Mais cela ne veut pas dire que là où elle est signée et ratifiée, elle est observée: loin s'en faut.

En 1980, une Conférence a lieu à Copenhague, marquant la mi-décennie. Un premier bilan est dressé, assez négatif ce qui entraîne une redéfinition du Plan d'Action mettant l'accent sur l'emploi, la santé et l'éducation, considérés du point de vue des femmes.

Sur un autre plan, un ensemble de mécanismes internationaux et nationaux sont mis en place:

- l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)
- le Fonds de contribution volontaires pour la décennie des Nations Unies de la femme, placé jusqu'à la fin de la décennie sous la tutelle du Centre pour le Développement Social et les Affaires Humanitaires de Vienne. Après Nairobi, il sera relié au PNUD et prendra l'appellation "UNIFEM"(Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme).
- les commissions économiques régionales des Nations Unies (Afrique, Amérique Latine et Caraïbes, Asie et Pacifique) disposent de centres de recherche et de formation sur la femme.
- la Communauté Européenne, se dote, seulement en 1982, d'une cellule Femmes et Développement placée au sein de la Direction des Ressources Humaines de la Direction Générale du Développement (DG VIII) puis, quelques années après, d'une deuxième cellule à la DG I.
- le Parlement Européen crée une Commission Parlementaire sur les Droits des Femmes
- l'OCDE crée un Groupe d'experts femmes qui fonctionne dans le cadre du Comité d'Aide au Développement (CAD) dont les Principes Directeurs sont censés guider l'action de ces pays en faveur des femmes.
- quelques pays du nord mettent en place des bureaux femmes au sein des Ministères des Affaires Etrangères chargés de la coopération. Les plus actifs et les plus efficaces sont ceux des pays nordiques et des Pays Bas.
- quelques pays du sud font de même, créant des mécanismes ad hoc le plus souvent situés dans le cadre des ministères des Affaires Sociales.

D'une manière générale, ces nouvelles structures sont caractérisées par un faible pouvoir politique et des ressources financières encore plus faibles.

En 1985, a lieu la Conférence Internationale de Nairobi qui vient clôturer la Décennie. Le bilan, encore une fois négatif, oblige à lancer un ensemble de résolutions sous le nom de Prospectives d'Action pour la Promotion de la Femme, signées par les 157 pays présents et devant valoir de référence légale jusqu'en 2000. Le "Forum 85" qui l'accompagne voit se renforcer les réseaux de femmes chercheuses, professionnelles et d'ONG. Enfin, en 1995 se tient la Conférence Internationale de la Femme à Beijing, qui correspond au Cinquentaire des Nations Unies.

Cette rétrospective historique, si rapide soit-elle, permet néanmoins de faire quelques constats: l'énorme déploiement de mécanismes, structures, conventions, résolutions, stratégies n'a pas suffi pour que les femmes, partenaires de facto du développement deviennent des partenaires de jure. Les évidences quant à la participation économique et sociale des femmes ont beau être flagrantes, criantes, ces évidences continuent à se heurter à une surdité culturelle et politique obstinée. Malgré tout, les femmes sont sorties de l'invisibilité où elles étaient confinées, un savoir s'est constitué et les discours politiques des hommes se sont affinés, celui des femmes s'est renforcé, de telle sorte que le discours sur le développement est peu à peu contraint à inclure les femmes dans ses énoncés. Le mouvement est désormais irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire.

Evolution de la terminologie

Les actions entreprises en direction des femmes pendant la Décennie ont reçu l'appellation 'Women and development' puis celle de 'Women in development'(WID), soit 'femmes dans le développement' que les locuteurs français ont transformée en 'femmes et développement'(FED). Ces termes recouvraient une stratégie d'intégration des femmes au développement dans laquelle les Etats devaient jouer un rôle important. Mais cette stratégie était fondée sur un certain nombre de présupposés scientifiquement erronés:

- le ménage, comme aux USA ou en Europe, serait composé d'un mari, d'une femme et d'enfants
- il existerait au sein de la famille une division du travail clairement établie entre les sexes, le mari chargé d'apporter un revenu à la famille et la femme assumant les tâches de reproduction et les tâches domestiques

- il existerait, au sein du ménage, un contrôle égalitaire des ressources et un pouvoir de décision égalitaire entre les hommes et les femmes.

Sur un autre plan, les recherches, les évaluations de projets montrent de plus en plus clairement que ce que l'on a coutume d'appeler le développement économique et social a, dans les faits, coupé les femmes de leurs ressources traditionnelles pour la subsistance, augmenté leur charge de travail, leur a donné une responsabilité accrue dans la survie de leurs familles. La pauvreté ne fait qu'augmenter - et ce sont les femmes, particulièrement les 30 % de femmes chefs de famille, qui sont les plus pauvres. Or, leur pauvreté est perpétuée par la nature des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes qui accordent à ces dernières un accès de plus en plus limité aux ressources dont elles ont absolument besoin pour faire face à leurs responsabilités familiales.

Une critique de la stratégie d'intégration des femmes au développement va donc assez rapidement voir le jour : on lui reproche principalement d'impliquer que le problème de fond est constitué par les femmes alors qu'il s'agit bien plus de l'allocation des ressources entre hommes et femmes. On remet donc en cause les approches précédentes et l'on cherche des concepts méthodologiques permettant de fonder une nouvelle réflexion. C'est ainsi que l'utilisation du concept de genre s'est substituée peu à peu à celui, trop réducteur, de WID ou de FED dans l'ensemble des analyses, des actions et des planifications concernant les femmes.

Le mot anglais "gender" désigne le sexe, féminin et masculin, socialement construit en même temps qu'un processus de construction hiérarchique interdépendante et complémentaire entre les hommes et les femmes

C'est dans les années 70 que les féministes anglo-saxonnes commencent à utiliser le terme genre (Ann Oakley: *Gender and Society*, 1972). Le concept de genre, qui correspond chez les féministes francophones aux "relations sociales de sexe" induit :

- le rejet du déterminisme biologique sous-jacent dans le mot 'sexe', et dans l'expression 'inégalité sexuelle'
- le regroupement de toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes qu'il s'agisse des différences individuelles, des rôles sociaux ou des représentations culturelles, c'est-à-dire le regroupement de tout ce qui est variable et socialement déterminé. Il est également affirmé que 'les femmes' ne forment pas un groupe homogène mais un ensemble traversé par des différences de classe, de race et d'ethnie.
- l'asymétrie fondamentale, la hiérarchie et les relations de pouvoir entre les deux groupes, les deux rôles, les deux sexes, les deux genres.

Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Il implique un savoir sur la différence sexuelle et reflète un pouvoir qui est aussi une manière d'ordonner le monde, inséparable de l'organisation sociale de la différence sexuelle. Le savoir n'est ni fixe, ni fini, il est variable et sujet à d'innombrables changements. Il en est de même pour les complémentarités et oppositions entre les genres qui peuvent se transformer, évoluer, c'est-à-dire s'inscrire dans le changement social.

C'est un concept essentiellement dynamique permettant de remettre en question l'apparente immuabilité des rôles sociaux et d'envisager la fin de la subordination universelle des femmes.

Il faut ici introduire une double remarque importante : le terme est trop souvent utilisé de façon déviée, pour exprimer de manière masquée et pense-t-on, plus acceptable, les mots "femme" ou "sexe". Son contenu, réellement subversif, est ainsi complètement évacuée. Par ailleurs, le champ des connaissances factuelles et théoriques sur "femmes et développement" s'étant essentiellement constitué en anglais et les francophones n'y ayant guère contribué, il nous est impossible, après plus de 10 ans, de vouloir imposer une autre évidence lexicale. En outre, cela aurait-il un sens puisque "genre" peut être utilisé en français, comme le montrent, entre autres, les nombreuses études des historiennes francophones ?

Cette notion de "genre" est encore très contestée par de nombreux/ses responsables du développement et scientifiques français qui fondent leur refus sur la différence d'usage entre les deux langues rendant, selon eux, le mot "genre" impropre en français. C'est "grammaticalement" exact mais, comme chacun le sait, les langues sont dites vivantes seulement parce qu'elles évoluent. On ne peut continuer à refuser en France -contrairement aux suisses, aux belges et aux canadiens francophones - d'adopter un terme universellement utilisé dans le monde sans être passible de passéisme ou, plus exactement, de conservatisme pour ne pas dire de mauvaise foi. Consciente des problèmes posés, je m'efforce de traduire le terme en utilisant des circonlocutions qui, hélas, alourdissent le texte mais le rendent acceptable, par exemple "notion de genre" ou relations selon le genre etc. notons que l'usage de l'adjectif "genré" semble s'imposer au travers des traductions des textes, incontournables, écrits en anglais.

Depuis les années 90, deux autres notions, sont de plus en plus présentes dans les stratégies revendiquées par les femmes témoignant de l'approfondissement de leur réflexion féministe face aux effets ravageurs du

libéralisme et de la mondialisation sur la majorité des populations démunies, les femmes au premier chef. Ils sont désormais adoptés par tous les organismes internationaux, tout au moins sur le plan des énoncés discursifs, et le "politiquement correct" ne peut plus s'en passer. Ce sont :

La notion d'empowerment, que l'on peut traduire par "renforcement du pouvoir" mais qui est plus souvent rendue par "accès au pouvoir" bien que cette traduction affaiblisse le sens

La notion de mainstreaming, (littéralement, être, mettre dans le courant principal). Il s'agit en fait d'introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dès l'élaboration des politiques ainsi que dans tous les processus liés au développement. Dans les textes officiels, ce terme est traduit par "approche intégrée". Là encore, cette traduction ne rend ni la complexité ni le dynamisme de l'expression anglaise. Il faut néanmoins signaler qu'il existe de nombreuses réticences sur l'emploi du mot "intégration" auquel on reproche de pouvoir impliquer "assimilation"

Présentation critique des politiques dirigées vers les femmes de 1975 à 1993

Ce qui suit doit être lu dans une double optique:

- 1 - les pays du Tiers Monde affrontent une crise économique de plus en plus grave. Depuis que, dans les années 70, l'échec irrémédiable des politiques fondées sur la "croissance" devant engendrer des "retombées économiques", devenues mythiques, a été reconnu, les grands donateurs ont fabriqué un discours tournant autour de termes comme 'satisfaction des besoins essentiels', 'développement à visage humain' etc. Mais, ce nouveau discours fut simplement plaqué sur des décisions renforçant les déséquilibres structurels. Par ailleurs, les pays du Sud doivent faire face au remboursement inique de la dette : le flux des transferts nets de capitaux depuis 10 ans va du sud vers le nord et les pays pauvres remboursent 50 milliards de plus qu'ils ne reçoivent en terme de nouveaux capitaux. Le FMI (Fonds Monétaire International), suivi de la Banque Mondiale, a mis en place les politiques dites 'd'ajustement structurels' (PAS). Mais, comme on le sait, les PAS ne sont pas élaborées pour répondre aux besoins des populations des pays qui sont, au contraire, obligés d'adopter de plus en plus des modèles de production orientés vers l'exportation, perpétuant ainsi les déséquilibres déjà existants. En outre, elles obligent également les Etats à opérer un ensemble de compressions dans leurs dépenses publiques notamment dans celles de la santé et de l'éducation ce qui frappe de plein fouet les pauvres, et encore plus les femmes (on ne peut pas attendre un renversement de ces tendances avec la nouvelle panacée des actions de compensation -l'ajustement à visage humain- dirigées vers les pauvres puisque les options de fond restent inchangées). Enfin, les décisions souveraines des Etats sont désormais entre les mains des créanciers ce qui les place dans une situation de dépendance accrue (par exemple tout pays qui accepte un programme PAS doit en même temps s'engager à mettre en place des politiques de limitation de la fécondité). La fécondité des femmes devient ainsi un enjeu géo-politique. On peut donc affirmer, sans crainte, que le remboursement de la dette ainsi que les PAS constituent le plus récent mécanisme d'exploitation du sud par le nord.

- 2 - C'est dans ce contexte politique et économique global que les femmes du nord comme du sud ont mené leurs actions dans le cadre du développement. Non seulement elles ont appris, grâce à l'identification de plus en plus précise du système d'obstacles auquel elles devaient faire face, à se battre mieux, à imposer de nouvelles stratégies mais aussi elles ont infléchi leurs revendications vers des objectifs plus politiques que traduisent les termes d'empowerment et de mainstreaming. En effet elles ont reconnu qu'un changement profond et durable de la situation des femmes serait acquis si, et seulement si un autre modèle de société, plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique était mis en place à travers le monde, ce qu'implique le "développement durable". On ne peut donc pas se contenter de "projets spécifiques femmes" qui n'agissent, dans le meilleur des cas, que sur une infime partie de la vie des femmes mais, au contraire, on se doit d'affronter dans son entier la chaîne causale qui perpétue leur subordination.

Les différentes approches ou politiques utilisées pour que les femmes deviennent des partenaires égales dans le développement sont les suivantes (leur énumération ne suit pas un ordre d'apparition puisque certaines sont parfois utilisées en même temps):

- l'approche bien-être est la politique la plus ancienne et encore la plus populaire parce qu'elle est politiquement neutre et ne remet pas en cause la subordination des femmes. Elle cherche à aider les groupes les plus vulnérables, où sont placées les femmes, en donnant la priorité à la production industrielle et agricole à capital intensif, et en créant des emplois pour les hommes. Les problèmes des femmes sont pris en main par des ministères marginaux, des petites ONG. Selon C. Moser, cette approche est fondée sur trois présomptions: les femmes sont des bénéficiaires passives du développement, la maternité est le rôle le plus important pour les femmes et l'éducation des enfants est leur tâche la plus effective. Cette approche se concentre donc sur la

famille dans laquelle la femme est un agent de reproduction et l'homme un agent de production; son principal défaut est de considérer que les caractéristiques biologiques des femmes constituent à elles seules le problème et qu'il suffit d'influencer leur comportement reproductif pour le résoudre au lieu de leur donner les moyens de transformer leurs rôles. Elle crée chez les femmes, vues comme des bénéficiaires et non comme des actrices, une dépendance dommageable.

- l'approche égalité, définie en opposition à la première, met l'accent sur le rôle fondamental des femmes comme actrices à part entière dans le processus de développement. Elle vise à réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes, surtout dans le domaine de la division du travail fondée sur le genre, et à augmenter l'autonomie politique et économique des femmes. La difficulté de cette approche consiste à indiquer avec précision les indicateurs permettant de mesurer le degré d'augmentation ou de diminution de l'égalité pour évaluer le succès d'un programme.

- l'approche anti-pauvreté, relie l'inégalité économique des hommes et des femmes non plus seulement à la subordination mais à la pauvreté. Il faut donc augmenter la production des femmes pauvres, accroître leurs possibilités d'emploi et les occasions de gagner un revenu. Cette approche reçut beaucoup de critiques y compris de la part des autorités nationales qui croyaient déceler, dans ces tentatives, une menace de modifier l'habituelle division du travail, base de l'ordre établi. On a également reproché à cette orientation d'ignorer les rôles de reproduction des femmes, leurs contraintes culturelles et sociales. La mauvaise foi de ces reproches est facilement décelable bien que compréhensible.

- l'approche efficacité prédomine aujourd'hui. Elle considère les femmes comme des ressources humaines sous-utilisées qui doivent être par conséquent intégrées plus largement dans le processus de développement afin de mieux utiliser leurs différents potentiels. Cette approche part du pré-supposé qu'une meilleure participation économique des femmes leur confèrera automatiquement un meilleur statut leur permettant ainsi d'atteindre progressivement l'égalité avec les hommes. Cette approche est très contestée car elle repose, dit-on, sur trois présomptions discutables: une participation économique accrue des femmes concourrait à l'égalité (de nombreuses études montrent que ce n'est pas automatique); les femmes auraient du "temps libre" pour fournir un travail additionnel (toutes les études y compris celles des budgets-temps, montrent qu'elles travaillent déjà au moins 4 ou 5 heures de plus que les hommes); enfin, dernier argument, les femmes n'auraient pas encore été touchées par le développement. De surcroît, cette approche ignore une de leurs charges de travail, très importante et incompressible, celle qu'elles assument pour la reproduction et l'éducation des enfants.

- l'approche "accès au pouvoir"(empowerment) Semblable à l'approche égalité, c'est la plus récente. Contrairement à la première, issue des féministes occidentales, elle est fondée sur l'expérience et la réflexion des féministes du Tiers Monde. Elle souligne le rôle que l'oppression coloniale et néocoloniale a joué dans la subordination des femmes et veut aider ces dernières à accroître leurs forces et à obtenir le pouvoir auquel elles ont 'théoriquement' droit. Cette approche distingue les stratégies à court et à moyen terme reposant sur les réalités des relations déterminées par le genre. Les premières sont destinées à apporter une réponse aux crises actuelles dans la production alimentaire, dans les secteurs de l'emploi formel et informel alors que les secondes cherchent à identifier les structures d'inégalité entre les genres, les classes et les nations pour pouvoir les dépasser. Cette approche, très politique, n'a pas encore reçu beaucoup d'appui ni de la part des gouvernements ni de celle des agences multi et bilatérales.

Ce qui précède fait apparaître la force des résistances qui s'opposent à l'émergence d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes, point de départ nécessaire à l'obtention d'un pouvoir partagé. Face à ces résistances, les femmes se sont efforcées d'une part d'élaborer un appareil critique de l'action et des politiques qui la soutiennent et, d'autre part, de placer cette critique dans le cadre d'un système conceptuel plus fin et plus pertinent au centre duquel se place la notion de genre. Cette dernière en permettant de dépasser la fausse immuabilité des rôles féminins, débouche sur des analyses plus efficaces puisqu'elle identifie mieux les raisons des blocages, des résistances, des complémentarités, des conflits, à court et à moyen terme, entre les hommes et les femmes. Elle permet donc également, et ceci en amont de l'action, que soient mieux adaptés à la réalité tous les mécanismes de planification et d'évaluation des politiques et des actions, les mesures nécessaires concernant l'harmonisation du droit coutumier et du droit moderne dont l'actuelle juxtaposition est source de conflits et de retards.

Mais il faut souligner l'utilisation, encore très forte, de l'argument culturel destiné à "camoufler" (Joke Schrijvers) le refus d'agir en vue de l'amélioration du statut des femmes; les nationaux refusent souvent d'introduire une innovation, même garantie par la loi, qui pourrait aider les femmes sous le fallacieux prétexte de respecter la "coutume", c'est-à-dire la culture.

Imposer les cultures de rente auprès des hommes ce qui a bouleversé aussi profondément que gravement les structures familiales n'induit, semble-t-il, chez les développeurs aucun doute d'ordre 'culturel' alors que l'introduction du moindre petit puits pour les femmes leur pose aussitôt un cas de conscience sous le prétexte qu'on ne doit pas intervenir en risquant de changer les modèles 'culturels' en vigueur. Cet usage relativiste de la culture, étroitement corrélé à l'idéologie androcentrique des développeurs, est hautement préjudiciable au succès des politiques de développement qui voudraient considérer les femmes comme des participantes actives.

A cette mauvaise foi systématique, on ne peut qu'opposer la croissance du nombre de mouvements de femmes dans le Tiers Monde qui réclament, dans le cadre de leurs cultures respectives, que les droits des femmes soient reconnus à l'exemple des droits de l'homme afin de permettre leur émancipation politique et économique.

Conclusion

Il semble donc évident que le processus de prise de conscience, commencé officiellement en 1975 débouche depuis déjà quelques années sur le renforcement du concept d'autonomie sans lequel il ne peut exister de véritable égalité. Bien sûr, si l'autonomie est un but en soi sur le plan personnel, elle est aussi une méthode sur le plan théorique et organisationnel; cela implique que les femmes ne veulent pas créer un mouvement séparé du reste de la société mais qu'elles revendiquent, de manière légaliste, de participer, sur des bases égalitaires, à la définition politique d'un autre développement qui ne s'accompagnerait plus d'une détérioration de leurs conditions de vie, de celle de leurs enfants et de leurs familles. Réunies avant la Conférence de Rio sur l'environnement, elles ont rappelé dans un texte appelé "Agenda 21 des Femmes" qu'un environnement sain et durable exige la paix mondiale, le respect des droits humains (c'est à dire les droits des hommes et des femmes), la démocratie participative, l'auto-détermination des peuples. Peut-on leur donner tort ? peut-on persister à penser que de tels objectifs puissent être réalisés sans les femmes ?

Entre Nairobi et Beijing, le discours des féministes du Nord et du Sud renvoie de plus en plus à la contradiction structurelle entre les politiques néo-libérales mises en oeuvre et l'apparente volonté de concevoir des politiques centrées sur les personnes; le Sommet Social de Copenhague en 1995 a montré les limites de cette contradiction. " Nous avons besoin que le féminisme s'établisse à une échelle globale ". Grâce à la mise en relation de plus en plus efficace des nombreuses associations féministes aussi bien nationales qu'internationales, on voit s'inventer sous nos yeux une nouvelle forme de démocratie, la démocratie en réseau. L'avenir nous dira si cette "citoyenneté planétaire" permettra aux femmes de conquérir, enfin, le droit d'être, au même titre que les hommes, les sujets des "Droits de l'Homme". La reconnaissance des " droits humains " lors de la Conférence de Beijing constitue un modeste pas en avant.

* Extrait de *Femmes du Sud face aux changements*, l'Harmattan, Paris 1997 ;
Histoire des femmes face au développement : de 1948 à 1995.

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS POUR LA REDACTION DE CE DOCUMENT

- 1991, *Agenda 21 des Femmes : Programme d'Action. Congrès Mondial des Femmes pour une Planète en Bonne Santé. International Policy Action Committee, Women's environment & development organization (WEDO)*
- 1989, Antrobus, P. *Women and Development: an alternative analysis in Development, in Development, Journal of DID*
- 1985, Bisilliat, Jeanne, (eds) *Femmes et Politiques Alimentaires, Orstom, Colloques et Séminaires*
- 1993, *Conference on Women, Development and Human Rights. Madrid*
- *Development Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives, DAWN, 1985*
- *Enhancing Women's Participation in Economic Development. A World Bank Paper, 1994*
- 1992, *Femmes et Développement, No spécial des Cahiers des Femmes d'Europe, CCE*
- 1992, *Femmes dans le Monde, Des chiffres et des idées 1970-1990. Nations Unies*
- 1988, Longwe, S. *Strategies of resistance to the Forward Looking Strategies in From welfare to empowerment, Nairobi*
- *Mainstreaming : quelle traduction dans l'action ? Conférence-Débat du CNDF, Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles, 7 Mars 1998*
- 1991, Messel, E. *Ouverture sur l'Egalité des chances pour les femmes dans les projets de coopération technique, Pourquoi, Comment. Atelier sous-régional sur l'expérience du BIT dans le domaine coopératif en Afrique francophone*
- 1986, Mignot-Lefebvre, Y. *Femmes et Développement après Nairobi: Idéologie et enjeux internationaux d'une décennie in Revue Tiers Monde, t. XXVII, No 105, Janvier-Mars 1986*
- 1989, Moser, C. *Gender planning in the Third World: meeting practical and strategic needs in World Development, 17, No 11*
- 1975, *Réunion à Mexico, Conférence Mondiale de l'Année Internationale de la Femme, Nations Unies*
- 1986, *Towards Autonomy for Women, Research and Action to support a Development Process. Rawoo, working paper*
- 1986, Young Kate, *How to integrate women's needs into local, regional and national planning. Working paper, IDS*
- 1979, Whitehead, A. *Some preliminary notes on the subordination of women in IDS Bulletin, vol 10, No 3*

- 1987, Lycklama à Nijeholt, G, *The fallacy of integration: the UN strategy of integrating women in Netherlands Review of Development Studies*